La gazette de Garancières

APPRENDRE LA DÉMOCRATIE

Cœur d'Yvelines

N°20 - Automne 2017

sommaire

4 **MAIRIE**
Travaux / 4 & 5
Logement social / 6
Conseil des jeunes / 8
Jumelage / 9

7 **PATRIMOINE**

10 11 **BILAN**

12 13 **CULTURE**

14 **SOLIDARITÉS**

15 **ÉCOLES**

16 17 **PORTRAIT**

18 **ÉVÉNEMENTS**

19 **VIE LOCALE**

20 **EN BREF**

Le Blog de la municipalité de Garancières

Toute l'actualité de votre commune sur :
mairie-garancieres78.fr

Abonnez-vous à la newsletter
(en bas à gauche de la page d'accueil).
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Ou consultez le blog régulièrement.

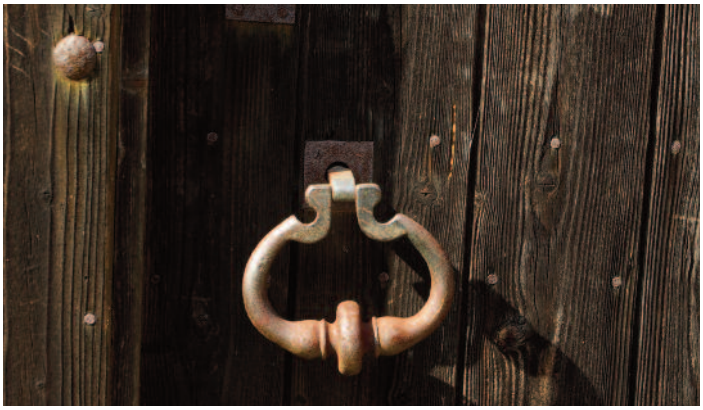

VOTRE MAIRIE

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Automne 2017 **la Gazette** de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial : commission Communication
Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger,
Ghislaine Liboutton, Magali Seyssel
Réalisation : JPF [concept original : agence Rampazzo]
Crédit photos : Pascal Prompt, les élus et les associations
Impression : OFFSET ECLAIR - Rambouillet
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

éditorial

« Ensemble, veillons à conserver un environnement paisible. »

Après des congés d'été qui, je l'espère, vous ont été profitables, chacun a retrouvé ses diverses activités. Nos enfants ont repris le chemin de l'école pour une rentrée placée à nouveau sous le signe du changement. En effet, les écoles élémentaire et maternelle sont revenues à un rythme hebdomadaire de quatre jours suivant la demande d'une très large majorité de parents d'élèves et d'enseignants, possibilité offerte par un décret du 27 juin 2017. A l'école maternelle, c'est avec bonheur que nous avons appris dès la rentrée que Monsieur le Directeur Académique avait pris la décision d'ouvrir une quatrième classe, ouverture qui permet à nos plus jeunes élèves de bénéficier d'effectifs plus confortables pour l'acquisition de leurs savoirs essentiels pour la poursuite d'une bonne scolarité.

Cette rentrée a vu aussi l'achèvement de deux importants chantiers.
La première phase des travaux de l'église, consistant en la reprise de la charpente, de la toiture et la création de voutes sur la nef et le bas-côté nord, est achevée et on ne peut que se féliciter de la qualité des ouvrages réalisés par deux entreprises de grande qualité. Nous sommes maintenant dans la préparation de la deuxième tranche de travaux qui doit débuter à la fin de l'automne.
L'aménagement des cinq logements communaux est également terminé et la livraison définitive interviendra début octobre ; vous en découvrirez les modalités d'attribution dans cette gazette.
Ces deux chantiers s'inscrivent dans notre volonté constante de préserver et de valoriser notre patrimoine communal. C'est dans cette même optique que nous avons entrepris des études de reconversion des bâtiments remis à disposition de la commune suite au départ de la trésorerie et des sapeurs-pompiers. Aussi sommes-nous actuellement en train de constituer des dossiers de demande de financement par le biais de subventions pour réaménager ces deux sites, notre souhait étant d'installer notre centre de loisirs à l'ancienne trésorerie et une salle multi-usages (sportif, ludique et culturel) dans la remise de l'ex-centre de secours.

Ces nouveaux équipements amélioreront au quotidien la qualité de vie de nos plus jeunes et de leurs aînés, qualité de vie à laquelle nous sommes tous très attachés et c'est avec regret que je me permets de rappeler à certains que bien vivre ensemble c'est respecter l'autre, c'est lui permettre de vivre paisiblement. Or cet été, à plusieurs reprises, à différents endroits, des soirées tardives et particulièrement bruyantes sont venues perturber cette quiétude légitimement recherchée. Si nous pouvons le comprendre à l'occasion d'événements familiaux exceptionnels, nous ne pouvons l'accepter en temps ordinaire. Ensemble, veillons à conserver un environnement paisible.

Bonne lecture de cette nouvelle gazette et bonne fin d'année à toutes et à tous.

Christian Lorinquer,
Maire de Garancières

Sécurité
RÉDUIRE LA VITESSE EN AGGLOMÉRATION

La vitesse des véhicules dans nos rues est supérieure aux limitations signalées et génère de l'insécurité pour les piétons.
Cinq radars pédagogiques ont été installés aux entrées de village afin de sensibiliser les automobilistes et de réduire sensiblement la vitesse. ◆

Zone de rencontre

Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Aménagement de la voirie

Rues partagées

Sécurité, accessibilité et espaces partagés sont au programme

Un programme d'aménagement de voiries communales a été validé par le Conseil municipal et va bénéficier d'une subvention du Département au titre du programme triennal 2016-2019 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie.

Ces travaux d'aménagement consistent à faire la réfection des couches de roulement, créer des aménagements de sécurité, développer le partage des espaces entre les véhicules, les cyclistes et les piétons, matérialiser des zones de stationnement, développer les circulations aux normes « personnes à mobilité réduite » (PMR) et gérer les eaux pluviales.

Les travaux en détail

Ils seront réalisés progressivement au cours des 6 prochains mois et concernent :

◆ **Rue de la Piquette**
> L'aménagement de la rue sera réalisé sur près de 175 mètres linéaires (ml). Les accotements seront repris et deux trottoirs seront créés. **Cette voie sera classée en zone de rencontre.**

◆ **Rue de l'Église**
> L'aménagement de la rue sera réalisé sur près de 55 ml. Un trottoir sera créé côté garage, en enrobé noir. A l'opposé, une bande de stationnement sera aménagée en enrobé.

◆ **Rue du Moulinet**
> L'aménagement de la rue sera réalisé sur près de 400 ml.

◆ **Rue de la Synagogue**
> L'aménagement de la rue sera réalisé sur près de 230 ml.
Cette voie sera classée en zone de rencontre.

◆ **Rue de la Genetière**
> L'aménagement de la rue sera réalisé sur près de 80 ml.
Cette voie sera classée en zone de rencontre.

◆ **Chemin du Trou Chevalier**
> L'aménagement de la rue sera réalisé sur près de 150 ml.

◆ **Rue Louis Bellan**
> **Le projet prévoit la création de deux écluses doubles en quinconce avec by-pass vélo** : réduction de la largeur de la chaussée à 3,50 m par la création d'avancées de trottoir, de sorte qu'un seul véhicule puisse passer ; l'autre, venant en sens opposé, doit attendre que le passage se libère.

La consultation des entreprises est en cours.
La subvention départementale s'élève à 146 238€ soit 60,75% d'un montant de travaux maximum de 240 721,30€ HT. ◆

Personnes à mobilité réduite (PMR)

Un village pour tous

Travaux d'aménagement pour favoriser l'accessibilité

Il s'agit, après diagnostic, de la mise aux normes PMR dans plusieurs bâtiments publics de la commune, à savoir :

- la salle des fêtes,
- la mairie,
- les écoles maternelle et élémentaire
- et la bibliothèque.

Les travaux portent sur la signalétique des accès et des obstacles (escaliers), sur les normes des sanitaires et des largeurs de portes, ou encore sur les limitations de pentes et l'adaptation de mobilier, etc…

Les travaux seront réalisés cet automne pour un coût de 46 800 € TTC. ◆

Signalisation routière

Sécuriser

Mise à niveau des signalisations verticales et horizontales

Les aménagements ont débuté au mois de juillet et seront terminés pour le mois de novembre (hors zones de travaux citées ci-contre).

Signalisations verticales

- Reprise de la signalisation des passages à niveau.
- Remise en état des entrées et sorties de ville.
- Mise à niveaux des panneaux dans le village (intégration de zone 30 sur plusieurs voies).

Signalisations horizontales

- Reprises de passages piétons.

Stationnement

MODIFICATION DES ZONES BLEUES

Au cours de l'été, les zones bleues ont été modifiées en concertation avec les commerçants, à la fois en réduisant leur périmètre et en modifiant le temps de stationnement autorisé.
Ce dernier est désormais de 15 minutes.
Zones concernées :

- rue du général Leclerc, devant la pharmacie ;
- rue de l'église, devant la boulangerie. ◆

Signalétique

POUR S'ORIENTER DANS LE VILLAGE

L'ensemble de la signalétique urbaine (indication des sites de la commune) va être modernisé et actualisé.

Patrimoine
UNE RÉHABILITATION DE QUALITÉ

Bâtiment de La Poste
Création de deux T2 d'environ 50m², plus des espaces communs (local vélos).

Ancien presbytère
Ce bâtiment accueille trois logements : deux T3 d'environ 58m² chacun et un T2 d'environ 30m².

Loyers modérés

Une commune qui s'engage

Des logements communaux attribués en toute transparence

C'est à l'automne dernier que les travaux de réhabilitation des bâtiments de La Poste et du presbytère ont débuté en vue d'une reconversion en logements communaux.
Cinq appartements au total sont en cours de livraison.
Ces logements ont une vocation sociale et le Conseil municipal du 20 juin a décidé de la procédure d'attribution. Une information à toute la population a été faite pour les dossiers de candidature.

De nombreuses demandes

Une procédure transparente a été adoptée pour répondre aux demandes.
Une commission d'attribution ad hoc a été créée au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS). Cette commission est composée de 3 membres issus du collège des élus municipaux membres du CCAS et de 3 membres issus du collège des membres extérieur du CCAS. Chaque collège dispose d'un suppléant.

Des critères clairs

Cette commission, présidée par la vice-présidente du CCAS, a traité de manière anonyme les demandes selon les critères d'éligibilité suivants :
◆ **lien avec la commune** : résident ; ascendant ou descendant de résident ; demandeur travaillant sur la commune,
◆ **ressources** : plafond défini en fonction des montants plafonds de ressources pour un HLM en Ile de France catégorie PLUS (prêt locatif à usage social) et plancher fixé de manière à ce que le loyer n'excède pas 30% des ressources,
◆ adéquation entre la composition du foyer et le logement.

Les logements devraient être occupés d'ici la fin de l'année. ◆

Monument historique

Restauration de l'église

Une première phase de travaux aboutie

La première tranche des importants travaux de restauration est terminée.

La charpente, la toiture, la voûte dans la nef et l'allée latérale ont été réalisés avec goût, professionnalisme et quasiment dans les délais. La commune a rencontré quelques mauvaises surprises en particulier la charpente côté nord qu'il a fallu complétement remplacer, compte-tenu de l'état de dégradation avancée qui a été constaté.

Une deuxième phase en préparation

La deuxième tranche fait actuellement l'objet de consultations des entreprises.

Une fois les consultations terminées et après le choix des entreprises, les travaux reprendront début novembre. Ces travaux consistent essentiellement en la réfection totale de l'intérieur de l'église à savoir :

- électricité et éclairage ;
- chauffage ;
- sol de la nef et du chœur ;
- murs : grattage et chaulage de tous les murs et plafond du chœur ;
- révision des menuiseries des portes et du support des vitraux ;
- révision de la sonorisation.

Pour réaliser tous ces travaux, des échafaudages seront installés à l'intérieur de l'église, interdisant son accès.

Les dépenses sont en ligne avec le budget.

Son financement a encore besoin de dons dans le cadre de la Fondation du patrimoine qui permet la déductibilité fiscale selon les dispositions en vigueur.

La commune a déjà constaté un bel élan de dons : encore un petit effort !

Objectif automne 2018

Les travaux, qui font l'objet d'une attention particulière de la part de tous les acteurs et en particulier les Bâtiments de France, la Conservation du Patrimoine et notre architecte, devraient être terminés au cours du deuxième semestre 2018.

Naturellement, dès que cela sera possible, les habitants de Garancières et les généreux donateurs seront invités à découvrir ce qui sera, sans doute, l'une des plus belles églises de la région. ◆

www.fondation-patrimoine.org/42853

Participez à la restauration de l'église Saint-Pierre de Garancières
FAITES UN DON !
avant le 31 décembre pour bénéficier d'une réduction d'impôt en 2018.

la parole aux jeunes

Initiative

Création d'un conseil municipal des jeunes

L'apprentissage de la citoyenneté et de l'exercice démocratique

La municipalité de Garancières a décidé la création d'un Conseil municipal des Jeunes. Ce projet a pour objectif l'écoute des jeunes et leur participation à la vie sociale.
Le Conseil municipal des Jeunes leur donnera les moyens d'agir, d'élaborer des projets, mais aussi de réfléchir, de débattre pour s'exprimer et participer à la vie de la Commune.
Il sera composé de 10 jeunes Garanciérois du CE2 à la 5ème. Les jeunes conseillers seront élus pour 2 ans.

Date et lieu de l'élection

Vendredi 24 novembre de 14h30 à 18h30
7bis, rue Saint Maurice, à l'école primaire de Garancières – école Alizarine

Qui va voter ?

Tous les élèves du CE2 à la 5ème habitant Garancières munis de leur carte d'électeur du primaire ou de leur livret de liaison du collège.
Les primaires votent pour 6 élèves de CE2, CM1 ou CM2 et les collégiens pour 4 élèves de 6ème ou 5ème.

Un fonctionnement adapté

Le samedi 2 décembre, en mairie, aura lieu le 1er conseil des jeunes pour élire le Maire du CMJ et créer les commissions selon le programme présenté pendant la campagne.
Le conseil se réunira en commission une fois par mois le samedi matin à la mairie, et 2 ou 3 fois par an en séance plénière pour la prise des décisions.

Tu veux t'engager, alors :

◆ **Dépose ton dossier de candidature avant le 10 novembre 2017** (retrait en mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie).
◆ **Mène ta campagne**, tente de convaincre des électeurs de voter pour toi.

Élections du CMJ : à l'école Alizarine
Vendredi 24 novembre de 14h30 à 18h30
7bis, Rue Saint Maurice à l'école primaire de Garancières

Le CMJ est d'ores et déjà doté d'une adresse mail : cmj@mairie-garancieres.com

CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES de GARANCIÈRES

Jumelage

Dix ans de jumelage avec Scheden

Des rencontres riches qui forgent des amitiés fortes et durables

Jeudi 22 juin, ils étaient attendus pour ces nouvelles retrouvailles programmées à l'occasion de la fête du village. Trente-cinq amis de Scheden ont été accueillis par les adhérents du Comité de jumelage avec joie et enthousiasme.

Rencontres et découvertes

C'est autour de la chorale de l'association **Échanges** que les festivités ont été ouvertes avant un premier repas en commun et la répartition dans les familles d'accueil.

Le programme du week-end était très chargé : visite de Rouen le vendredi. Le samedi, inauguration en musique du **Jardin de Scheden** (à côté de l'église) avec l'ensemble harmonie de l'école de musique **Gala**, visites de la maison Ravel à Montfort et de la maison Jean Monnet à Bazoches, et équipée VTT pour les plus jeunes dans la forêt alentour.

En soirée, participation au repas Moules-frites et partage d'un gâteau d'anniversaire, avec les Garancièrois, réalisé par notre boulanger, M. Bracq, qui a également cuit les pains apportés de Scheden pour le stand dégustation.

Le clou de la fête

En effet, nos amis de Scheden avaient souhaité participer pleinement à la fête du village en proposant un stand de dégustation de produits allemands. Ce fût un succès, un vrai moment d'échanges avec les Garanciérois. Bière, saucisses, pains transportés depuis l'Allemagne,… et convivialité étaient au rendez-vous.

Des "au revoir" émus

Le départ de la délégation, en début d'après-midi, fût un moment d'émotion sincère. Chacun se quitte avec des images d'échanges fructueux et de moments de bonheur partagés... en attendant la prochaine rencontre en Allemagne en 2018. ◆

Pour rejoindre le Comité de jumelage, contactez-nous en mairie et sur le mail : communication@mairie-garancieres.com

Cuvée anniversaire de champagne offerte à nos invités

Conseil municipal

Bilan de mi-mandat 2014-2017

Des projets et des réalisations au service du vivre ensemble

En mars 2014, lors de l'élection municipale, vous avez fait confiance à la liste Naturellement Garancières pour conduire la gestion de notre commune. En cette année 2017, nous sommes à la moitié du mandat. Il convenait de faire le point sur les orientations que nous vous avions présentées pour « maîtriser notre avenir ». Il reste beaucoup à faire. Soyez certain de notre engagement pour notre vivre ensemble.

Le Conseil municipal

Accompagner chacun à tous les âges et favoriser les actions intergénérationnelles

L'accompagnement à tous les âges de la vie au travers des actions communales ne faiblit pas malgré les désengagements parfois à l'œuvre à divers échelons institutionnels.
De la crèche intercommunale, à l'accueil périscolaire et au soutien aux initiatives scolaires ; de l'action du CCAS, au soutien de nos associations ; de la Bibliothèque municipale, à l'école de musique ou au sport, … l'engagement et les volontés sont valorisés.
Alors qu'ont disparu les aides du Conseil Départemental suivantes : prime énergie et subvention à la bibliothèque, arrêt des activités du réseau d'assistants maternels par la CCCY, … la municipalité a maintenu dans la mesure de ses possibilités ses interventions.
Depuis 2016, Garancières a rejoint le centre culturel de La Barbacane pour proposer une saison culturelle de qualité et de proximité.
L'implication des jeunes à la vie communale est recherchée. Nous les inviterons dès novembre prochain à élire leurs représentants au sein d'un **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) qui sera doté de moyens pour la mise en œuvre des projets qu'ils présenteront.

Développer les infrastr les services de proximi cadre de vie

◢ **Avec la fermeture du bureau de La Poste**, la municipalité a choisi d'assurer un service public du courrier pour les Garancièrois. **L'agence Postale Communale, est installée en mairie depuis mars 2015**.

◢ **Pour l'accueil des nouveaux habitants, un livret d'information a été réalisé**. Sa diffusion, lors d'une rencontre avec les élus ou à l'occasion des vœux à la population, n'a pas été probante. Il sera désormais diffusé à l'accueil de la mairie.

◢ **Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires** de 2014 à 2017, la municipalité a accompagné la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires avec un vrai programme d'activités en recrutant des animateurs, par la mobilisation du réseau associatif et le soutien des enseignants pour la mise en place de l'étude.
Pour la rentrée 2017, parents et enseignants ayant choisi un retour à la semaine de quatre jours, la municipalité accom-

uctures et améliorer ité, pour un meilleur

pagne la nouvelle organisation au mieux de ses capacités avec les prestataires impactés (centre de loisirs, fin des contrats d'animateurs, associations sportives et culturelles, société de ménage, ou encore planning du personnel communal, …).

◢ **L'amélioration des conditions d'accès à la gare reste d'actualité**, face à l'augmentation des véhicules sur le parking de la gare. Toutefois, ce dossier complexe engage d'autres collectivités (CCCY, STIF, SNCF) ce qui demande un travail de longue haleine. Des pistes alternatives de mobilité complémentaires seront soutenues par la municipalité pour favoriser les déplacements (garage à vélo sécurisé, chemins piétons vers la gare, covoiturage, …).

◢ **Le fleurissement de la commune** est réalisé chaque année et amplifié pour un cadre de vie agréable. Les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts ont été abandonnés.

Maîtriser notre développement (avec un nouveau PLU)

La municipalité a confirmé son choix de maîtrise du droit des sols en n'accordant pas cette compétence à la Communauté de communes. Nous poursuivons le **partage des espaces de voirie** entre voitures, cycliste et piétons dans les prochains travaux programmés.

Entretenir notre patrimoine et le mettre au service de la population

Ces dernières années, plusieurs bâtiments propriété de la commune, ont été désertés par les services publics qui les occupaient : Trésor public, La Poste, service incendie.
Afin de valoriser ce patrimoine, la municipalité développe des projets au service de la population :

◢ **L'annexe de l'ancien bureau de poste et l'ancien presbytère** ont été réaménagés en 5 logements communaux. Une commission d'attribution a délibéré et ils seront livrés d'ici la fin de l'année.

◢ **La restauration de l'église** a débuté à l'automne 2016. C'est un programme d'envergure étalé sur 2 années. La phase 2 débute à l'automne 2017 et devrait s'achever à l'été 2018. Nous retrouverons ainsi un édifice assaini qui permettra l'exercice du culte en toute sécurité. Grâce à votre mobilisation, la campagne de don initiée est un succès avec à ce jour plus de 25 000 €.

◢ Depuis 2014, **un système de vidéo protection a été mis en place** pour lutter contre les incivilités et le vandalisme aux abords de la salle des fêtes et de l'église. Le résultat est largement probant.

◢ **L'entretien de la voirie** est poursuivi régulièrement et des aménagements de sécurité ont été implantés. Une nouvelle phase de travaux est programmée dans les prochains mois.

◢ Afin de répondre à nos besoins de locaux pour les activités périscolaires, la reconversion du bâtiment de l'ancien Trésor public pour installer le centre de loisirs, et de la caserne des pompiers pour une salle multi-usages, font l'objet d'une étude et de recherches de subventions dont nous espérons les résultats l'an prochain.

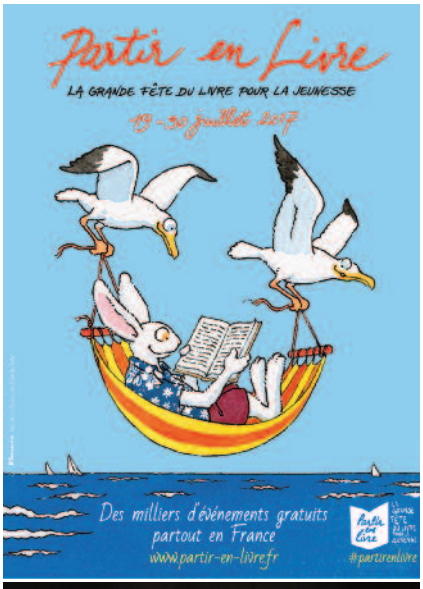

HORAIRES
mardi et vendredi 15h30 / 18h
mercredi 13h30 / 19h
samedi 10h / 12h30
& 13h30 / 15h30

Bibliothèque municipale

7 ans, l'âge de raison !

Un mode de fonctionnement souvent montré en exemple

Cela fait sept années que la Bibliothèque municipale a ouvert ses portes, à la suite de l'association des Amis de la bibliothèque, pour développer la lecture publique dans la commune.

Un questionnaire pour mieux connaître les lecteurs et leurs attentes a été diffusé.

C'est avec plaisir que nous enregistrons une forte satisfaction des usagers, tant dans la gestion de l'équipement que dans l'appréciation des collections à disposition. Vous exprimez aussi vos attentes, et nous allons porter attention à vos remarques dans les semaines à venir.

De nouveaux créneaux horaires d'ouverture au public

En cette rentrée, déjà un grand changement : l'élargissement des heures d'ouverture au public, avec un « nocturne » le mercredi jusqu'à 19h, et le samedi de 13h30 à 15h30, soit 4 heures et demie de plus pour un total de 14,5 heures.

Un outil culturel performant

Pour utiliser au mieux la bibliothèque, voici un rappel des **outils de communication** à votre disposition :

- **la Biblionews**, directement envoyée à votre adresse mail, pour une actualité quasi mensuelle ;
- **le blog***, qui raconte les événements avec un agenda des activités. Inscrivez-vous à la newsletter du blog pour être informé en direct des nouveaux articles ;
- sur place, **la bibliographie des nouveautés**, disponible après chaque commande, vous présente les acquisitions ;
- régulièrement, **un compte-rendu des lectures du Café-littéraire** pour vous aider à découvrir les ouvrages.

Les animations vont se poursuivre, voire se diversifier au cours des prochains mois. Nous espérons que vous y répondrez présent. ◆

*bibliogarancieres.over-blog.com

JereM & Oriane Lacaille

Bazar & Bémols

Mélody Linhart

Centre culturel de La Barbacane

Saison 2017-2018

Réservez vos soirées spectacle

Deux nouveaux rendez-vous spectacle de la programmation de La Barbacane se dérouleront à Garancières au cours de la prochaine saison.

◆ Chanson swing, samedi 27 janvier 2018 à 20h45
Avec un concert de « **Bazar et Bémols** », trio de chanson française, à l'occasion de la sortie de leur nouvel album.

Puis après la nonchalance et la bonne humeur de **Jerem & Oriane** en juin dernier, un nouvel apéro-concert :

◆ Apéro-concert, samedi 5 mai 2018 à 19h
Avec **Mélody Linhart**, trio pop-folk qui frise avec le jazz et le swing.

Bien d'autres spectacles vous sont proposés par La Barbacane et vous choisirez peut-être de vous abonner (tarif abonnement à partir de 3 spectacles).
Rappel : les lecteurs de la Bibliothèque, les élèves de l'école de musique, de théâtre et de l'école de danse de Garancières bénéficient de tarifs réduits sur présentation de leur carte ou d'un justificatif. ◆

labarbacane

À SAVOIR

INFO-Réservation :
◆ sur place à La Barbacane, à Beynes,
◆ ou par téléphone : 09 78 03 82 15
◆ ou par mail : reservation@labarbacane.fr

Action sociale

ORGANISMES SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE

◆ Le Secteur d'action Sociale de Montfort l'Amaury-Houdan

Vous résidez sur Garancières et vous avez besoin d'aide dans vos démarches quotidiennes, le site de proximité des services du département des Yvelines peut vous accueillir :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30
A l'adresse :
17 place Robert Brault
78490 Montfort l'Amaury
Tél > 01 34 57 03 40

Mme Sylviane GILLET, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous, à la Maison sociale de Garancières le mercredi.

◆ La Mission Locale (intercommunale de Rambouillet) > Santé - Logement - Orientation - Formation - Emploi

vous accueille au :
19 rue de Clairefontaine
78120 Rambouillet
tél. 01 34 83 34 12
www.rambouillet-mlidf.org
Accès :
Bus A, arrêt Alouette
Bus B, arrêt Uzès.
Permanence de la Mission locale à la Maison sociale de Garancières : 1 fois par mois
Prise de rendez-vous au 01 34 83 34 12 ou contact@rambouillet-mlidf.org

◆ Méré : une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) au SSIAD du Manoir

L'équipe se compose d'une infirmière coordinatrice, Martine VONTHRON, d'une psychomotricienne, Martine PARMENTIER, et de trois assistantes de soins gérontologiques.
Ce service s'adresse aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, au stade débutant ou modéré et à leurs aidants.
L'équipe intervient à domicile sur le canton de Montfort l'Amaury.

Contact
Association locale ADMR du Manoir : service des soins à domicile - équipe ESA
3 rue de la Chasière
78490 Méré
tél > 01 30 88 51 16

Proximité

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Téléassistance et portage de livres

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.
Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est rattaché à la collectivité territoriale, mais garde une certaine autonomie de gestion.

Des services à votre disposition

La téléassistance s'adresse aux personnes âgées ou isolées qui vivent à leur domicile et souhaitent bénéficier d'une assistance en cas de chute, malaise ou intrusion.
En effet avec l'âge, le risque de chute augmente. Et quand on vit seul, c'est important de pouvoir compter sur une aide à tout moment de la journée et de la nuit.

Pour en faire la demande, il vous suffit de vous adresser ou de téléphoner en mairie au 01 34 86 55 25 : une personne du CCAS prendra contact avec vous.

Livre et lecture : portage à domicile

Un partenariat CCAS et Bibliothèque municipale

◆ Vous êtes isolé ou malade, et pour quelques temps dans l'impossibilité de vous déplacer.

◆ Vous aimez lire, et le temps de lecture est un moment d'occupation de vos journées.

Signalez au CCAS ou à la bibliothèque (01 34 86 51 56) votre besoin avec quelques précisions sur vos goûts de lecture.

Un prêt avec portage à domicile sera mis en place. Conditions d'adhésion et de prêt habituels des lecteurs.

Scolarité

La rentrée 2017

Après l'inquiétude, le soulagement

École élémentaire

5 classes pour 123 élèves.
CP : Mme Prévoteau
CE1 : Mme Blin
CE2 : Mme Lang
CE1-CM1 : Mme Bernard
CM2 : Mme Joly

3 Assistantes de vie scolaire (AVS) :
Anne Goutchtat, Dominique Brookes, Christine Charbonneau
Et la secrétaire Catherine Esnault.

Une concertation est engagée avec les enseignants pour relancer l'étude. La nouvelle formule mise en place ne sera proposée qu'après les congés scolaires d'automne.

École maternelle

Soulagement… les 94 élèves accueillis cette année à l'école maternelle seront répartis sur quatre niveaux, après confirmation de l'inspection académique le jour de la rentrée. Une 4ème classe ouvre dès la nomination d'un enseignant.
La municipalité s'est aussitôt mobilisée pour réinstaller une classe dans le bâtiment de l'école primaire. En concertation avec la directrice, un poste supplémentaire d'ATSEM à temps partiel est recruté immédiatement pour assurer le premier trimestre.
Rappelons que les parents d'élèves, soutenus par la municipalité, s'étaient fortement mobilisés dès la fin juin pour obtenir une classe supplémentaire auprès de l'inspection académique.
Petite section : 24 élèves avec Mme Sylvie Montangé
Petite et grande section : 20 élèves avec M. Christophe Olaizola
Moyenne section : 26 élèves avec Mmes Nathalie Renard-Dias et Hélène Boutry
Grande section : 24 élèves avec Mme Laurence Le Goyet

Centre de loisirs

NOUVEAU CONTACT

Benjamin et Prune
tél 06 46 07 02 35
Nouvelle adresse mail :
adl.garancieres@utidf.ifac.asso.fr

Restauration scolaire

INFORMATIONS PRATIQUES

Toute absence doit être signalée à la cantine avant 10 h pour entraîner la déduction des repas non pris - à l'exception toutefois du 1er repas commandé au prestataire.
A titre exceptionnel, un enfant peut être admis à déjeuner suivant les tarifs en vigueur moyennant l'inscription auprès du responsable de la restauration scolaire la veille avant 10 h (sauf pique-nique
> cf. article 5 du règlement intérieur). ◆

Contact :
Mme Guillemot Françoise
> 01 34 86 56 69
cantine@mairie-garancieres.com

Activités périscolaires

LA FIN DES TAP

Pour mémoire, le retour à la semaine de 4 jours a été adopté dès cette rentrée 2017, notamment à la suite d'un questionnaire initié par les représentants de parents d'élèves.
De son côté, la municipalité aurait préféré accompagner cette nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018.
Mais, validé par un Conseil d'école extraordinaire début juillet et par l'accord de l'Inspection académique, mi-juillet, son application est immédiate.
En conséquence, les activités TAP sont supprimées.
Le Centre de loisirs propose de nouveau un accueil toute la journée le mercredi. ◆

EURO-TOQUES FRANCE
Notre lobby, c'est le produit !

Choix de vie

Un toqué de qualité

Le parcours d'un enfant du pays : Franck DENIN réalise son rêve

La rédaction de la Gazette est allée à la rencontre du patron du bar-restaurant Francky's installé en face de la gare depuis 5 ans.

Chef, quel a été votre parcours ?
Je suis né ici, j'y ai grandi. J'ai fait toute ma scolarité primaire à l'école de Garancières. Mais les études c'était pas mon truc, je suis parti en apprentissage et j'ai fait un CFA de cuisinier à Versailles. Ensuite j'ai travaillé dans des grands restaurants (Luxembourg, Espagne). A 19 ans, j'ai voulu acheter ici mais c'était trop cher. Je me suis constitué un pécule en montant des petites affaires (un bar de plage à Cabourg, une crêperie à Perpignan) ; et j'ai fait des extras sur des grosses opérations ponctuelles (24 heures du Mans, Roland-Garros,...).

Pourquoi s'installer à Garancières ?
Ici je suis chez moi, j'y suis bien, c'est la campagne mais on est près de tout. Et puis c'est un peu comme une revanche : j'ai voulu prouver que je n'étais pas le bon à rien que les gens croyaient. J'ai toujours travaillé dur depuis l'âge de 15 ans.
Ça n'a pas été facile pendant 4 ans, plus un gros problème de santé il y a quelques mois, j'ai failli revendre. Mais on a tenu le coup, grâce à ma femme et nos familles. Maintenant je sers 50 couverts par jour.
Je vais à Rungis tous les matins, j'achète la viande sur carcasses que je découpe et que je mets à mâturer pour servir une viande tendre et goûteuse. Je fais mon saumon fumé, le foie gras, les magrets. Je vais à Cabourg une fois par semaine pour le poisson frais. Je m'approvisionne en fruits et légumes localement.
J'ai fait pas mal de travaux d'aménagement : un parking, une cave à vins, une cave de maturation des viandes ; et j'ai refait toute la devanture cet été.

La distinction Euro-Toques obtenue récemment, c'est quoi ?
Euro-Toques est une association européenne de cuisiniers créée il y a 30 ans, qui promeut le travail des produits frais et a engagé un combat contre la malbouffe. J'ai fait une demande, monté un dossier. La démarche a duré sept mois. Et mon travail a convaincu : j'ai été invité au congrès annuel où l'on m'a remis ma plaque et le droit de porter la veste des cuisiniers Euro-Toques. Cette distinction est très importante pour moi car elle valide ma démarche : j'ai toujours voulu faire un restaurant de qualité, familial et accessible à tous. J'ai envie que les gens se fassent plaisir avec du bon, pas cher, dans un décor agréable. Je fais des produits simples, bons, généreux : en semaine, le midi, je fais des plats ouvriers ; le soir je dresse les tables différemment et je fais un menu avec 4 plats, 5 entrées, 4 desserts. Tous mes plats sont au même prix : je ne veux pas de sélection par le prix. Et je veux proposer du bon vin à un tarif abordable.

Vos projets pour l'avenir ?
Être reçu à l'Académie des arts culinaires, obtenir les titres de Maître cuisinier de France et de Maître restaurateur.
Et puis avec 2 associés je viens de racheter la pizzeria d'à côté pour faire des vraies bonnes pizzas au feu de bois avec des produits bio et de qualité, du fait maison.

Pas peur de la concurrence ?
Non, parce que je ne fais pas la même chose que les autres. De toute façon, je vais là où j'ai envie d'aller. Ce qui compte pour moi c'est de faire du bien aux gens. ◆

Économie

UN EXPERT LOCAL PRIMÉ

Pierre LIRET, auteur du très bon livre « La solution coopérative », édition Les Petits matins, a remporté en septembre le prix 2017 du Livre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) décerné par le Toit Citoyen, Club des élus des Comités d'entreprise, dans la catégorie « expert ».◆

Aventure

Quand aventuriers rime avec solidarité

Ils se préparent à participer au raid 4L Trophy

Nous l'avions présenté dans la Gazette précédente, l'équipage de deux jeunes, Alexandre GRASSINEAU, de Garancières, et Antonin LOURIER, se prépare pour participer au Raid 4L Trophy. Ils nous présentent leur défi.

« Ce raid vise à apporter des fournitures scolaires et sportives à l'association **Enfants du désert**, qui aide les enfants marocains vivant dans les villages les plus démunis et éloignés en redistribuant ce matériel pour leur éducation. De plus, par les dons financiers que nous leur faisons au départ du raid, des écoles, des puits et des sanitaires sont construits dans ces villages éloignés.

Le départ se fera à Biarritz le 15 Février 2018.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous soutiennent dans cette entreprise et notamment le garage de **Stéphane** à **Garancières Auto** sans qui nous n'aurions pas pu préparer aussi bien la voiture. Nous avons hâte de partir pour ce challenge ».

La rédaction précise que d'autres aides leur sont apportées, notamment par G. Rossi pour la préparation du véhicule et par des membres de l'association **Échanges** pour les dons destinés aux enfants du Maroc.

La voiture actuellement en préparation devrait être présentée avant le départ début 2018.◆

Vous voulez les aider :
franginsdusoleil@gmail.com
06 42 25 22 75
ou 06 46 00 44 19

Éblouissant !

L'ARTIFICE, C'EST SON MÉTIER

En toute modestie, il nous offre chaque année en juin, à l'occasion de la fête de la St Pierre, un très beau spectacle de feu d'artifice à Garancières.

Patrick BRAULT, artificier et dirigeant d'Alpha Pyrotechnie, demeure et dirige sa société à Garancières. Doublement récompensé au Festival international d'Art pyrotechnique à Cannes pour son spectacle réalisé le 21 juillet 2017, devant un public de 150 000 personnes.

Prix de la Vestale d'argent et Prix du public devant de très sérieux concurrents comme le Canada, l'Angleterre, l'Autriche et les Philippines.

Cette récompense l'autorise à concourir l'an prochain pour la Vestale d'or.

Créateur pyrotechnique passionné depuis 25 ans, Patrick Brault n'en est pas à sa première récompense, mais il reçoit celle-ci comme une véritable reconnaissance.

Bravo et merci à lui.◆

FÊTES DE L'ÉTÉ
Retour en images

USY, 40 ans le 1er juillet 2017

Concert de l'école de musique Gala - juin 2017

Apéro-concert - juin 2017

Musique au kiosque pour le 10è anniversaire du jumelage

Le calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire,
les événements se déroulent à la salle des fêtes

Samedi 18 novembre à 14 h 30
LES RENDEZ-VOUS CONTES de la Bibliothèque
Avec le spectacle « Forêts » de Nathalie Loizeau
Entrée libre sur inscription
Réservation conseillée au 01 34 86 51 56 ou
bibliogarancieres@orange.com

Dimanche 19 novembre
Repas des anciens à l'invitation de la municipalité et du CCAS

Dimanche 3 décembre à 17 h
CONCERT des professeurs de l'école de musique GALA
« Musiques à entendre, à danser et… à voyager »
Entrée libre – chapeau à la sortie

Samedi 9 décembre à partir de 14 h
Portes ouvertes de l'association **Choré-Art** (danse)
et assemblée générale

Dimanche 10 décembre à partir de 13 h 30
GRAND LOTO MÉRIDIONAL
organisé par le Comité des fêtes

Samedi 13 janvier 2018 à partir de 18 h
Vœux de la municipalité à la population

Samedi 27 janvier à 20 h 45
CONCERT DU TRIO « BAZAR ET BÉMOLS »
Chanson swing
En partenariat avec le Centre culturel de La Barbacane
Réservation conseillée – tarif plein 20 € - réduit 16 € - abonné 12 €
La Barbacane, aux horaires d'ouverture de la billetterie.
Par téléphone : 09 78 03 82 15 - Par mail : reservation@labarbacane.fr
Par courrier : à l'adresse postale de La Barbacane :
place du 8 mai 1945 - 78650 Beynes

Le carnet

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

Émilie, Lilou GROTTI, le 12 juin
Maxence, Frédéric, Guillaume BETTONI, le 24 juillet
Mila, Marie, Fabienne COUILLIEN, le 29 juillet
Léonie, Annie, Line LAMBLOT, le 31 juillet
Mila MALHEIRO, le 4 août
Timothée, Franck, Bernard MORAIS, le 4 août
Nina, Maria, Hélène ANGEARD MARTINS, le 6 septembre
Olympe, Flora PIRAULT PROMPT, le 29 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Marie, Odile, Alexe SARAZIN, le 1er juin, à 65 ans
José, Francis AUBUSSON, le 2 juin, à 68 ans
Bernard, Jean GEFFROY, le 7 juillet, à 85 ans
Marcel, Jean, Joseph LEGROS, le 16 août, à 91 ans
Wendy, Angela, WEBSTER, le 21 août, à 61 ans
Lucien FARGES, le 23 août, à 92 ans
Aline POY, le 5 septembre, à 87 ans
Jacques DERET, le 18 septembre, à 79 ans
Simone, Léonie, Maria, Marcelle LASSERRE, le 19 septembre, à 89 ans

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Floriane FLORENTY et Guillaume BOULAY, le 22 juillet

Agence postale

UNE NOUVELLE VENUE

Nathalie LOUARN, secrétaire administrative, agent d'accueil, a rejoint l'équipe des employés municipaux en charge notamment de l'agence postale communale. ◆

Contact

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Vous cherchez à pratiquer une activité pour vous-même ou vos enfants ?
Les activités des associations de la commune ont repris. Contactez-les, il reste toujours des places.

◆ **GALA**
musique, théâtre, arts plastiques
www.gala.asso.fr
courriel :
info@gala.asso.fr
tél. 01 34 86 66 44
Permanence le samedi matin de 10h30 à 12h30
6 place de la mairie
Garancières

◆ **Choré-Art (danse : éveil, initiation, danse classique, modernjazz, atelier chorégraphique)**
Courriel :
secretariat.choreart@free.fr
01 34 86 59 09
06 65 07 74 91

◆ **USY, multisports**
www.union-sportive-des-yvelines.fr
courriel :
usy.secretariat@gmail.com

◆ **Échanges (ateliers, jeux, voyages, marche, ...)**
Site :
echanges.garancieres.free.fr
courriel :
echanges.garancieres@gmail.com

SIEED
COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La saison 2017 de ramassage des déchets verts se terminera le lundi 18 décembre.

Commerces
SALON DE COIFFURE

Changement de propriétaire au salon de coiffure « Un temps pour soi ». **Sandrine BARIS** vous accueille pour vos soins du cheveu, mais aussi pour un service onglerie et de détente. ◆

Un temps pour soi
6 rue Noël Benoist
01 34 86 64 93

Soin
KINÉSITHÉRAPIE

Romain CINTRAT
09 51 25 48 00

Entretien
Travaux d'été
L'équipe municipale au travail

◆ La fontaine, dite « la pisseuse », et la pompe à eau située à la limite de Millemont ont été restaurées et repeintes avec une peinture spéciale qui va prendre une teinte cuivrée avec le temps.

◆ Au cimetière, les portails ont été rénovés et le cabanon de l'entrée, avec le local aux poubelles, a été restauré.

◆ Un nettoyage complet du kiosque à musique et de l'aire de jeux du Jardin de Scheden ont été réalisés.

La pompe à eau des pompiers de Garancières a été rénovée et prêtée à la nouvelle caserne de Méré comme article de collection. ◆

Demande de soutien
Réfugiés en France
Réussir l'accueil et l'intégration

Une famille irakienne de 8 personnes est accueillie depuis début septembre au Tremblay-sur-Mauldre.
L'association loi 1901 **D'Une Rive à l'Autre** s'est donné pour mission d'accompagner cette famille sur une période de trois ans afin que chacun de ses membres puisse s'intégrer dans notre société et en devenir membre à part entière.
Nous ne pourrons mener à bien cette action qu'avec le soutien et le concours financier des acteurs locaux.
www.dunerivealautre.fr / contact@dunerivealautre.fr